

upel Union des Parents d'Elèves du Lycée Français de Vienne
Elternvereinigung des Lycée Français de Vienne



Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté



Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ou CESC est une instance qui élabore un projet éducatif intégré à celui de l'établissement.

Le CESC regroupe :

- des personnels de l'administration
- l'infirmière du lycée
- des enseignants
- des représentants des parents et des élèves
- des représentants de la collectivité.

Les actions mises en œuvre par le comité concernent en premier lieu l'éducation à la santé et à la sexualité.

Mise en place d'actions de prévention dans les domaines :

- de l'hygiène (pour les plus jeunes)
- de la contraception et des infections sexuellement transmissibles
- de l'alimentation (équilibre alimentaire, boulimie, anorexie...)
- des conduites addictives (tabac, alcool ou autres drogues).

Il existe aussi un programme de formation des élèves et des personnels aux gestes de premier secours.

En matière d'éducation à la citoyenneté, le comité conçoit des actions de prévention telle que celle d'aujourd'hui, mais également des actions de sensibilisation à l'écocitoyenneté (tri des déchets par exemple).

Le livret personnel de compétences



Le livret personnel de compétences est un outil à l'échelle nationale qui permet de suivre la progression des apprentissages de l'élève, à l'école et au collège.

Il est organisé en sept rubriques qui constituent le socle commun de connaissances et de compétences.

Ce livret est validé en trois étapes :

- palier 1 en fin de CE1
- palier 2 en de fin CM2
- palier 3 en fin de 3^{ème}.

Parmi les sept rubriques figure la compétence n° 4 :
« Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ».

Une fois que l'élève a validé tous les items de cette compétence, il obtient le **brevet informatique et internet** ou **B2i**.

Une première partie est validée à la fin du CM2 : **B2i niveau École** et une seconde en fin de 3^{ème} : **B2i niveau Collège**.

« Maîtrise des techniques usuelles
de l'information et de la
communication »

B2i niveau Ecole

S'approprier un environnement informatique de travail

- Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques

Adopter une attitude responsable

- Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus

Créer, produire, traiter, exploiter des données

- Produire un document numérique :
texte, image, son
- Utiliser l'outil informatique pour
présenter un travail

S'informer, se documenter

- Lire un document numérique
- Chercher des informations par voie électronique
- Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet

Communiquer, échanger

- Échanger avec les technologies de l'information et de la communication

B2i niveau Collège

On retrouve les mêmes items, mais en plus développés, en particulier « Adopter une attitude responsable » qui fait justement l'objet de la réunion de ce soir.

Adopter une attitude responsable

- Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique
- Protéger sa personne et ses données
- Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement
- Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles

Le cahier de texte électronique



C'est un outil qui permet à l'enseignant de récapituler tout ce qui a été effectué pendant un cours et d'indiquer les devoirs à faire pour les séances prochaines.

Ce cahier est accessible via le site « viescolaire.net » ; il est consultable par les élèves et leurs parents grâce à un mot de passe.

Il constitue un exemple d'utilisation pratique d'internet qui facilite la communication professeurs-élèves-famille.